

"Inscrire les fonctions administratives et techniques dans un projet de réorganisation", Anap

04/10/2016

L'ANAP vient de publier sur son site internet un « kit d'outils » pour les établissements de santé impactés par une fusion ou la mise en place de directions communes. Ces établissements ont en effet besoin de disposer d'une base de comparaison des différentes fonctions à caractère administratif ou technique pour aider les acteurs de terrain à se comparer et à mettre en place des organisations adaptées aux restructurations.

Les travaux conduits par l'ANAP visent à répondre à ce besoin. Ils ont mobilisé des représentants d'établissements, de groupes d'établissements et d'associations professionnelles. Ils ont concerné plusieurs fonctions administratives et techniques :

Ressources Humaines, finances, contrôle interne, contrôle de gestion, biomédical, patrimoine immobilier, achats/approvisionnement, gestion des magasins, bio nettoyage, gestion des déchets, gestion du parc locatif, gestion des prestations concédées, transport des biens et des personnels.

Ces travaux ont permis d'aboutir à la production d'une démarche de mise en œuvre et de trois outils liés.